

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 17 octobre 2012)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit de 14,7 millions de francs destiné à couvrir la part du canton de Neuchâtel pour financer les investissements d'infrastructures en faveur des chemins de fer privés (TransN, BLS et CJ)

La commission parlementaire "Financement infrastructures ferroviaires",

composée de M^mes et MM Martine Docourt, présidente, Olivier Haussener, vice-président, Karim-Frédéric Marti, rapporteur, Anne Tissot-Schulthess, Serge Vuilleumier, Boris Keller, Laurent Schmid, Laurent Debrot et Fabien Fivaz (*excusé*).

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Commentaire de la commission

Lors de ses travaux, la commission a constaté avec étonnement que le montant à disposition du crédit-cadre 2007–2010, crédit prolongé jusqu'en 2012, pour le financement des lignes ferroviaires des compagnies neuchâtelaises, n'avait de loin pas été totalement utilisé.

Par conséquent, elle a demandé à ce que des tableaux explicatifs complètent le présent rapport. Le tableau 2 de l'annexe laisse apparaître un important montant non utilisé de 3.728.848 millions de francs, dont 1.647.575 francs pour le seul réseau ferroviaire de l'ex-compagnie TRN.

Le montant total de 5.420.039 francs dépensé durant ces six années pour les transports ferroviaires des compagnies neuchâtelaises a été jugé comme insuffisant aux yeux de la commission, alors que le réseau des transports publics neuchâtelois – tout mode confondu – n'est pas un modèle en regard des autres régions de Suisse.

Le retard accumulé dans ce secteur en termes de modernisation, sécurité, accessibilité, qualité de desserte et de fréquence demande un rattrapage important.

En ce qui concerne le financement et la planification de la part cantonale de ce nouveau crédit-cadre 2013-2016, le Conseil d'Etat n'a pas prévu de montant dans le budget cantonal 2013. Cependant, il a confirmé sa décision d'allouer de manière prioritaire un éventuel solde disponible des investissements pour l'exercice 2012.

Selon ses dernières estimations, un montant maximal de 2,3 millions de francs pourrait être affecté en 2013 à ce crédit, montant qui ne comprend pas le financement pour la gare de Fleurier puisque celui-ci est assuré grâce aux prêts déjà versés par les commanditaires en réserve sur le compte d'investissement de l'entreprise TransN. Le solde des besoins financiers de 2013 devra être quant à lui compensé et réparti sur les exercices budgétaires 2014, 2015, 2016.

La commission s'est encore demandée s'il était judicieux de ne plus prévoir d'aménagements pour le trafic marchandise à la gare de Fleurier. Du moment qu'aucun

Tableau 1: Besoins annoncés des entreprises dans le crédit-cadre cantonal 2007-2010 et versement des prêts par le canton (y compris Lhand)

	2007	2008	2009	2010	Sous-total	2011	2012	Total
TransN (ex-TN)	25'000	792'250	721'000	858'000	2'396'250	0	0	2'396'250
TransN (ex-TRN)	77'000	1'471'000	1'885'500	1'197'500	4'631'000	0	0	4'631'000
BLS	12'000	201'500	907'000	1'833'000	2'953'500	0	0	2'953'500
CJ	0	54'500	294'500	208'500	557'500	0	0	557'500
Total des besoins en prêts	114'000	2'519'250	3'808'000	4'097'000	10'538'250	0	0	10'538'250
Versement de prêts par le canton	32'362	625'000	491'534	2'519'291	3'668'187	3'202'965	0	6'871'152

Les entreprises de transport ont annoncé des besoins pour 10.6 millions de francs en pour la période 2007-2010. Le Grand Conseil a accepté un crédit-cadre pour le même montant en date du 3 octobre 2007. La réalisation des travaux prévus initialement a pris du retard et les versements de prêts sont intervenus ultérieurement par rapport à la planification d'origine. Pour la période 2011-2012, période transitoire avant le passage au crédit d'engagement fédéral 2013-2016, il a été décidé de prolonger le crédit-cadre cantonal 2007-2010.

Tableau 2: Solde du crédit-cadre cantonal 2007-2010 probablement non engagé

	Besoins planifiés selon CC 2007-2010	Comptes effectifs au 31.12.2012	Solde
TransN (ex-TN)	2'396'250	2'436'614	-40'364
TransN (ex-TRN)	4'631'000	2'983'425	1'647'575
BLS	2'953'500	829'975	2'123'525
CJ	557'500	621'138	-63'638
Total (arrondi)	10'600'000	6'871'152	3'728'848

6.871.152 francs de prêts ont été versé par le canton aux entreprises de transport entre 2007 et 2012 selon la répartition figurant ci-dessus. Le solde du crédit-cadre 2007-2010, soit le montant probablement non engagé au 31.12.2012, s'élève à **3.728.848 francs**. Le crédit-cadre cantonal 2007-2010 sera bouclé à l'occasion du bouclage des comptes 2012 et plus aucun paiement n'interviendra sur cet ordre d'investissement (3000361).

Tableau3 : Comparaison entre les coûts de construction planifiés 2007-2010 et les coûts de construction réels entre 2007 et 2012

Principaux projets d'investissement selon crédit-cadre 2007-2010		Coûts de construction planifiés initialement 2007-2010	Coûts de construction réels (prévisionnels) de 2007 au 31.12.2012
transN (ex-TN)	Poste enclanchement Colombier	1'000'000.00	1'339'438.00
	Réfection de voie	2'200'000.00	2'570'080.00
	Ligne aérienne	1'000'000.00	697'581.00
	Passages à niveau	1'200'000.00	452'623.00
	Total	5'400'000.00	5'059'722.00
transN (ex-TRN)	Infrastructure des Gares	3'150'000	2'309'394
	Gare de Fleurier	9'000'000	1'900'000
	Block de ligne	2'000'000	0
	Passages à niveau	960'000	855'654
	Divers	300'000	113'049
	Total	15'410'000	5'178'097
BLS	Doublement de voie Forêt de Fanel - Marin*	7'200'000.00	13'100'000.00
	Gare de Chiètres	1'150'000.00	0.00
	Gare de Müntschemier	11'800'000.00	0.00
	Viaduc de la Sarine	2'000'000.00	0.00
	Total	22'150'000.00	13'100'000.00
CJ	Réfection de voie et réhaussement de quai	8'440'000.00	4'967'048.00
	Gare et bâtiments	350'000.00	4'338'800.00
	Passages à niveau	1'665'000.00	1'765'545.00
	Chargement des ordures	1'720'000.00	1'964'176.00
	Installations de sécurité	610'000.00	898'099.00
	Autres	390'000.00	1'043'375.00
	Total	13'175'000.00	14'977'043.00

* Ce doublement de voie est réalisé par étapes. 7.2 millions de francs d'investissements étaient prévus pour la période 2007-2010 mais l'intégralité du doublement est estimé à 58.5 millions de francs (13.5 mio. pour la Forêt de Fanel - Zihlbrücke et 45 mio. pour Zihlbrücke - Marin)

Les projets d'investissement du tableau 3 figurent dans le rapport pour le crédit-cadre cantonal 2007-2010 pour le trafic régional (07.043). Le bouclage définitif du CC 2007-2010 interviendra en cours d'année 2013. Plusieurs objets n'ont pas été réalisés (gare de Chiètres, gare de Müstschmier, Viaduc de la Sarine et block de ligne), ce qui a permis de financer la suite des "travaux du doublement de la voie Forêt de Fanel - Marin" pour BLS. Les travaux sur le tronçon entre la Forêt de Fanel et Zihlbrücke doivent se terminer en 2013 et ceux entre Zihlbrücke et Marin débuteront après 2016. Les CJ ont modifié leur plan d'investissement initial car ils ont dû prévoir la sécurisation de la ligne avec des filets de protection. Il a également été décidé d'assainir la gare de Glovelier d'ajourner certains renouvellement de voie. Le financement des objets intervient principalement par le versement d'indemnités d'amortissement et de prêts de la part des commanditaires, mais aussi par des participations de tiers.

Le cas de la **Gare de Fleurier** est particulier, des indemnités des prêts ont déjà été versées par les commanditaires pour le financement de cet objet et ces versements figurent en réserve sur le compte d'investissement de l'entreprise. Pour cette raison, 7.100.000 (9.000.000 – 1.900.000) ont été reportés en 2013 dans les plans d'investissement de l'entreprise mais ne donneront pas droit au versement d'indemnités, l'entreprise utilisera les moyens déjà versés pour cet objet. Seuls les coûts d'investissement supplémentaires, en raison de nouveaux éléments connus, soit 2.8 millions de francs, figurent dans le message sur le financement des infrastructures 2013-2016 et justifient le versement de nouveaux prêts.